



## Arrhes versés à société en faillite

Par **Nico2008**, le **11/11/2009** à **10:15**

Bonjour,

J'ai versé des arrhes à la société 'PEARL Hôtels & Resorts' pour un séjours à la montagne pour les vacances de Noel.

je viens d'apprendre que cette société est en liquidation judiciaire depuis le 21/10.

Quels sont mes recours ?

Merci de votre aide.

Nicolas